

CGT FINANCES PUBLIQUES – MONTREUIL

CEN des 9 au 12 mai 2023.

RELEVÉ DE DÉCISIONS

SEANCE du 9 mai au matin : *du matin à la pause de l'après-midi*

objet : revendicatif

Présidence : Véronique CINQ, RDD : Laurent BANCON et Fred SOTTET/ présence 36.

+ invités : Cécile MAZAUD(BN), Laurent PERIN(FD), Patrick DESIRE(UFSE)

Débat revendicatif général après le rapport introductif de Fanny De Coster (cf fin du RDD) :

Le rapport introductif de Fanny balaye l'actualité internationale (Afghanistan, Finlande, Royaume Uni), nationale (environnement, ANI, féminicides, retraites et autres mobilisations, intersyndicale) et DGFIP (dialogue social, annonces Attal).

Sur le dialogue social, la CEN doit se positionner sur la participation au CSAR du 16 mai.

Éléments de contexte : on est en attente du résultat de l'interfédérale concernant un boycott ou non du CSAM ; à la DGFIP les autres OS ont dit vouloir participer au CSAR, des sections sont retournées au dialogue social ou disent vouloir le faire.

Si participation, ce serait sur la base d'une déclaration commune réaffirmant nos axes prioritaires et sans se laisser imposer l'agenda.

Rappel des 4 axes du courrier de l'intersyndicale au DG du 20 avril :

- la protection et sécurité des personnels,
- la rémunération de l'ensemble des agents et agentes,
- le déroulé de carrières et de promotions,
- l'impact des outils numériques et autre intelligence artificielle sur l'évolution de la DGFIP, l'exercice des missions et les conditions de travail

Dans le débat sur le dialogue social, une large majorité se dégage pour une participation au CSAR en étant fermes sur nos axes de discussion, dont le respect du protocole et l'ouverture de négociation sur l'indemnitaire.

Sur la mobilisation, si on n'a pas encore gagné le retrait beaucoup considèrent que ce n'est pas fini et qu'il y a du positif dans ce qui a été réalisé, même si on bute sur la difficulté majeure à emmener les salariés à la grève. La prolongation de la mobilisation intersyndicale jusqu'au 8/6 est à porter au crédit de la CGT.

Le traitement des grévistes par la DGFIP est dénoncé : retenues « anarchiques » et parfois brutales, non réponse à la demande d'étalement, décompte fantaisiste et minoré, notamment des télétravailleurs. Une expression doit dénoncer ce manque de respect et renouveler la demande d'étalement des retenues.

Vote sur la synthèse proposée par Fanny :

POUR 32 ; CONTRE 0 ; ABST 2 ; NPPV 1

SEANCE du 9 mai en fin d'après-midi

objet : Congrès confédéral.

Présidence : Jean-Marc SERVEL, RDD : Eric CHABROULET / présence 36.

+ invités : Cécile MAZAUD (BN), Laurent PERIN (FD), Patrick DESIRE (UFSE), et Alain KAC (CFC).

Présentation par Fanny :

Le mandat confié à notre délégation a été respecté.

Une prise de parole n'ayant pas été possible, un communiqué écrit a été transmis.

Nos amendements sur le DO défendus en séances ont été retenus (liste à fournir).

Le Rapport d'Activité a été rejeté, mais de manière très partagée.

Le vote sur la CEC a été fait sans retrait ni ajout de nom de notre part.

Ressenti de notre délégation :

Des congressistes de différents courants et dont certains sont affiliés à des partis politiques, avaient une volonté de main mise sur la CGT.

Les confrontations, voire les violences (avec échanges de coups), ont été douloureuses et les débats houleux, ce qui aurait pu aboutir à une scission.

La Présidence n'a pas toujours été capable de jouer son rôle correctement.

Certaines Fédérations ont exercé des pressions sur des congressistes, dont certains étaient chauffés à blanc.

Des Fédérations en sont sorties fracturées et des UD avec un sentiment, parfois profond, de déconsidération.

L'élection in extremis du BC par le CCN et la CEC, à l'issue d'une nuit blanche particulièrement difficile (avec des malaises), a évité une catastrophe et a sauvé la face, mais deux courants de la CGT semblent désormais irréconciliables et le travail du BC (qui pourrait s'élargir) en sera compliqué. Les premières CEC et CEN seront importants pour la suite du mandat.

La Direction sortante, à l'issue du congrès, a abandonné le navire sans aucun tuilage.

Sophie BINET à la lourde et difficile responsabilité de mener un travail de réconciliation au sein de la CGT.

A l'exception de Patrick DÉSIÉ présent à notre CEN, l'UFSE ne prend aucun contact avec la CGT FiP.

En revanche, les liens sont maintenus avec la Fédération des Finances, même si le syndicat des Douanes ne partage pas ce constat.

La prochaine CE de l'UFSE se tiendra le 23 mai et le Conseil national les 20 et 21 juin.

L'état d'esprit de la Direction actuelle de l'UFSE doit être questionné, car lors des dernières instances, la CGT FiP et l'Éduc'Action, qui pèsent à deux presque la moitié des mandats, n'étaient plus écoutées, voire ignorées.

SEANCE du 10 mai

- objet : **Préparation du congrès : pré-commission des amendements**

Présidence : Véronique PASCALIDES / Présence 35.

Le rôle de la pré-commission a été d'examiner en amont les amendements des sections et de faire des propositions afin d'alléger les travaux des commissions des amendements lors du congrès. Elle a donc travaillé avec 5 objectifs :

- Intégrer les amendements qui précisent le projet du document d'orientation ou des repères revendicatifs, sans changer le fond ;

- Fusionner les amendements similaires et les intégrer sur la base d'un enrichissement ;
- Réécrire des amendements dont la rédaction de départ semblait inadaptée ;
- Fusionner des amendements qui vont dans le même sens, mais ne peuvent pas être intégrés en l'état dans le DO ou les RR ;
- Déplacer des amendements.

Les amendements qui modifient le fond du document d'orientation ou des repères revendicatifs sont renvoyés au congrès.

Pour mémoire, les résultats des travaux de la pré-commission ont été **adressé aux sections le soir du 17 mai**.

Au final, environ la moitié des amendements déposés avant la pré-commission ont été adoptés par celle-ci, ce qui signifie que, par principe, ils pourront ne pas être évoqués en commission lors du congrès. Néanmoins, une section peut demander l'examen d'un amendement qui aurait été adopté par la pré commission.

De même, chaque section peut si elle le souhaite maintenir son amendement si la proposition de fusion, réécriture ou déplacement ne lui convient pas.

Enfin pour rappel, en séance plénière, les votes sur les restitutions des commissions des amendements se feront sur la base des propositions de ces commissions.

En fin d'après-midi, la commission ayant terminé tôt, la CEN a le temps de debriefer « à chaud » sur le mandat passé ensemble.

SÉANCE du 11 mai au matin

objet : Préparation du congrès du syndicat en juin.

Présidence : Yolande BOUCHET, RDD : Michel RABILLARD / présence : 35.

+ présence invités : Cécile MAZAUD (BN) et Bertin CHENILCO (DOM).

Fanny présente rapidement la **synthèse** du débat d'hier après midi (bilan du mandat de CEN) et ses **propositions** :

- faire une journée d'accueil CEN avec vademecum des tâches.
- travailler mieux sur le suivi de territoire.
- essayer d'organiser une CEN « verte ».
- mettre en place un dispositif spécifique pour les sections orphelines.
- faire mieux sur l'envoi des documents préparatoires aux prochaines CEN.
- mieux répartir les tâches entre BN et CEN
- impliquer davantage les camarades retraités volontaires

POINT SUR LA PRÉPA DU CONGRES

— au 11 mai, plus d'une centaine de sections seront présentes au congrès et plus de 210 délégués ce qui serait mieux que les deux précédents congrès !

Les remontées des AG :

- 2483 participants sur environ 8400 adhérents
- ⇒ Rapport d'activité à ce stade : 89 % POUR – 11 % CONTRE
- ⇒ Rapport financier à ce stade : 99 % POUR – 1 % CONTRE
- ⇒ les propositions CEN de modifications statutaires sont toutes votées assez largement favorablement.

Quelques éléments des débats de la CEN suite aux AG préparatoires au congrès :

- la durée des AG : faut-il rendre obligatoire l'AG sur la journée ?
- difficultés à avoir des syndiqués réellement acteurs
- mieux anticiper la prépa des congrès afin d'améliorer la prise en charge par les sections des AG de congrès.
- inadaptation des textes de congrès (DO et ses repères revendicatifs) pour l'immense majorité des syndiqués.

=> Propositions :

- ⇒ avoir un débat dans un atelier sur ces sujets au prochain congrès
- ⇒ prise en charge dès le début du prochain mandat CEN

SEANCE 11 mai *après-midi*

Objet : **Suite de la préparation du congrès.**

Présidence : Marie-Claude LOUGNON, RDD : Daniel AUTHIER / présence : 35.

+ présence invités : Cécile MAZAUD(BN), Nathalie BATTIN et Alain KAC (CFC).

Organisation matérielle du congrès :

- Confection de l'ordre du jour avec : Pas de séance en soirée à part le premier jour, fixation de 4 ateliers et une table-ronde, et participation du congrès à la mobilisation le 6 juin.
- Propositions de camarades pour les présidences de séance et de commissions, les assesseurs
- Propositions de la répartition des membres de la CEN au bureau, commission des mandats, commission des candidatures,...
- Finalisation du règlement intérieur qui sera soumis au congrès
- Fixation des invitations pour autres OS, autres structures CGT mais aucun invité du syndicat hors délégué.es ne sera possible malgré les demandes de plusieurs sections.
- Solidarité financière nationale pour favoriser une participation maximale

SEANCE du 12 mai au matin

Présidence : Patrick SARRABAYROUSE, RDD : Benoît GARCIA / présence : 33.

+ présence invités : Cécile MAZAUD (BN), Nathalie BATTIN et Alain KAC (CFC).

— Politique financière :

La CFC nous présente un pré rapport sachant que la version définitive sera présentée en congrès.

L'administrateur financier explicite le budget 2022 réalisé par rapport au prévisionnel dont le résultat est au 11/05/2023 de – 110 000 € !

Les retards de reversements de cotisations s'accroissent car presque pas de reversements 2023... comment la CGT peut-elle fonctionner sans ressources alors que ses syndiqués payent ?

— Orga :

Presque 8 400 FNI en 2022 ce qui serait la fin de 10 ans de baisse !

De nombreuses adhésions depuis le début de l'année donc nécessité de mener une véritable campagne de syndicalisation partout pour renforcer notre syndicat et la CGT.

CEN de mai 2023

		9 matin	9 aprem	10	11 matin	11 aprem	12 matin
ARTEAUD	MARIELLE	0	0	0	0	0	0
AUTHIER	DANIEL	1	1	1	1	1	1
BALDO	PASCALE	0	0	0	0	0	0
BANCON	LAURENT	1	1	1	1	1	1
BAUDET	GILLES	0	0	0	0	0	0
BERNARDEAU	SYLVAIN	1	1	1	1	1	1
BIDAUX	EMMANUELLE	1	1	1	1	1	1
BOREL	MARIE-PIERRE	1	1	1	1	1	1
BOURDEAU	AXEL	0	0	0	0	0	0
CARPENTIER	SYLVAIN	1	1	1	1	1	1
CHABROULET	ERIC	1	1	1	1	1	1
CINQ	VERONIQUE	1	1	1	1	1	1
CRASTE	PHILIPPE	1	1	1	1	1	1
DAIREAUX	MONIQUE	0	0	0	0	0	0
DAMPENON	FABIEN	1	1	1	1	1	1
DE COSTER	FANNY	1	1	1	1	1	1
DEVAUX	ALAIN	0	0	0	0	0	0
FAURE	CYRIL	1	1	1	1	1	1
FUSIL	PASCAL	1	1	1	1	1	1
GARCIA	BENOIT	0	0	0	0	0	1
GORY	PHILIPPE	1	1	1	1	1	1
GUERRA	HELENE	1	1	1	1	0	0
GUSTAVE	CHARLES-HENRI	0	0	0	0	0	0
HOUDRIL	BERTRAND	1	1	0	1	1	0
LAPLAGNE	DIDIER	1	1	1	1	1	1
LOUGNON	MARIE-CLAUDE	1	1	1	1	1	1
MARTINE	CATHERINE	1	1	1	1	1	0
MONZIOLS	BRUNO	1	1	1	1	1	1
OUDIT	JOHAN	1	1	1	1	1	1
PASCALIDES	VERONIQUE	1	1	1	1	1	1
RABILLARD	MICHEL	1	1	1	1	1	1
RISACHER	AGNES	1	1	1	1	1	1
SARRABAYROUSE	PATRICK	1	1	1	1	1	0
SCALBERT	FRED	1	1	1	1	1	1
SCARPONI	YOLANDE	1	1	1	1	1	1
SERVEL	JEAN-MARC	1	1	1	1	1	1
SOTTET	FRED	1	1	1	1	1	1
STEPHAN	JACQUES	1	1	1	1	1	1
THIRION	NICOLAS	1	1	1	1	1	1
THOMAS	CLEMENCE	1	1	1	1	1	1
VILLOIS	OLIVIER	1	1	1	1	1	1
VIRGILI	REMI	1	1	1	1	1	1
WEBER	SEBASTIEN	1	1	1	1	1	1
ZERAR	SAÏD	1	1	1	1	1	1
TOTAUX		36	36	35	36	35	33

Rapp revendicatif CEN des 9, 10, 11 et 12 mai 2023

International :

Afghanistan : Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté il y a une dizaine de jours à l'unanimité une résolution appelant les Talibans au pouvoir en Afghanistan à revenir sur les mesures de restrictions visant les femmes. Le texte condamne notamment l'interdiction faite aux Afghanes de travailler pour l'ONU.

Le Conseil « lance un appel aux Talibans pour qu'ils reviennent rapidement sur les politiques et les pratiques qui restreignent le plein exercice par les femmes et les filles de leurs droits humains et de leurs libertés fondamentales, notamment pour ce qui est de leur accès à l'éducation et à l'emploi, leur liberté de circulation et la participation pleine, égale et véritable des femmes à la vie publique ». Il « exhorte » également « tous les États et organisations à utiliser leur influence (...) pour promouvoir l'annulation urgente de ces politiques et pratiques ».

Finlande : Le vainqueur des élections compte s'allier avec l'extrême droite. Une telle alliance avec le Parti des Finlandais, qui a obtenu 20,1 % des voix aux législatives du 2 avril, signifierait qu'une nouvelle formation anti-immigration se retrouverait au pouvoir en Europe, sur fond de poussée des partis populistes ou d'extrême droite dans plusieurs pays du continent.

Le Royaume Uni traverse toujours une profonde crise du coût de la vie. Le recours aux banques alimentaires a atteint des sommets l'an dernier dans le pays, avec pour la première fois plus d'un million de colis distribués à des enfants. Près de trois millions de colis alimentaires d'urgence ont été distribués entre avril 2022 et mars 2023 par Trussell Trust, qui gère un vaste réseau de banques alimentaires dans le pays. Il s'agit du plus grand nombre de colis jamais distribués en une année par l'association. Plus d'1,1 million de ces colis d'urgence ont été distribués à des enfants, soit une hausse de 36 % sur un an, souligne-t-elle. Pendant ce temps le faste de la Monarchie bat son plein.

En France :

Environnement : Alors que la France se prépare à une hausse des températures de quatre degrés d'ici la fin du siècle, l'opinion publique place le réchauffement climatique en tête des préoccupations environnementales. C'est la conclusion des deux enquêtes d'opinion sur l'environnement du service des données et études statistiques (SDES) parues le 23 février 2023.

Pour la première fois, en France, les questions environnementales ont été discutées entre patronat et syndicats. Malheureusement, le texte de l'accord national interprofessionnel (ANI) manque d'ambition. Une occasion ratée d'atteindre les objectifs de lutte des entreprises contre le réchauffement climatique. La CGT est défavorable à sa signature.

En France, toujours, le 5 mai 2023, 40 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex conjoint, comme d'habitude les annonces de plans ou autres grenels ne sont que de la com.

Les Mobilisations continuent contre les réformes des retraites mais pas uniquement :

De nombreuses luttes ont eu lieu ou se poursuivent sur l'emploi ou les salaires comme chez Tereos, la centrale de Gardanne, Verbaudet, etc.

Le 1^{er} mai fut exceptionnel à plus d'un titre : unitaire, des millions de manifestants, des manifestations partout sur le territoire à l'instar de toute la mobilisation contre cette réforme, et aussi par la présence de nombreux soutiens internationaux...

Depuis le 1^{er} mai, une intersyndicale a eu lieu et a arrêté la date du 6 juin pour une nouvelle journée intersyndicale de grève et de manifestation, en appelant en même temps au maintien et au développement des mobilisations locales d'ici là. Cette date est prévue en rapport avec le dépôt

d'une loi d'abrogation qui sera déposée par le groupe Liot et qui a des chances de passer à l'assemblée nationale, même si au Sénat, rien n'est moins sûr. Ce serait en tout état de cause un signal politique fort fait à ce gouvernement.

DGFIP :

Interfédérale boycott ?

Participation au CSAR du 16 mai ?

Si oui déclaration commune des 4 os sur imposer notre agenda social avec 4 priorités (reprendre le courrier au DG).

Annonces d'Attal